

**IMPORTANT**

Les copier-coller du cours, la consultation d'Internet, le plagiat et le travail collaboratif sont interdits.
Toute copie ne respectant pas cette consigne entrainera l'ouverture d'une procédure disciplinaire pour l'étudiant.

1 COMMENT SE DÉROULERONT LES ÉPREUVES DU MOIS D'AOÛT ?

Le planning et les modalités sont présentés sur la **page d'informations générales de votre diplôme sur Moodle**.
En cas de doute, vous pouvez poser vos questions dans le forum du cours concerné.

2 DOIT-ON S'INSCRIRE POUR LES EXAMENS ?

Il n'y a **pas d'inscription** aux examens pour cette session d'août 2021.

3 Y AURA-T-IL UNE CONVOCATION OFFICIELLE AUX EXAMENS ?

Il n'y aura **pas de convocation** officielle aux examens.
Si vous en avez besoin, vous pouvez vous rapprocher de votre scolarité.

4 DOIT-ON INDIQUER SUR SA COPIE SON NOM ET/OU SON NUMÉRO ÉTUDIANT ?

Oui, vous devez indiquer les deux.

5 COMMENT A-T-ON ACCÈS AUX SUJETS ?

Vous trouverez les sujets d'examen **suivant les modalités qui vous sont indiquées avec le planning**.
Généralement, ils seront déposés dans les sections consacrées aux épreuves dans les cours sur Moodle.

6 COMMENT PEUT-ON RENDRE SES COPIES ?

Vous devrez **déposer vos copies dans les sections consacrées aux épreuves** dans les cours sur Moodle.
Aucun travail envoyé directement par email ou sous une autre forme ne sera pris en compte.

7 YA-T-IL UNE FORME DE COMPOSITION SPÉCIFIQUE COMME DES COPIES MANUSCRITES, PDF OU DANS UN FORMAT DE TRAITEMENT DE TEXTE COMME MICROSOFT WORD ?

Aucun format n'est imposé a priori à l'étudiant, sauf consigne particulière indiquée pour l'épreuve.
Les copies réalisées de façon manuscrite doivent **obligatoirement** être scannées.
Les copies dactylographiées doivent **obligatoirement** être déposées dans les formats pdf ou doc.

8 COMMENT SCANNER SES COPIES ?

Les copies rédigées sous forme manuscrite devront être scannées puis déposées.
Le tutoriel «Comment numériser mes documents avec mon smartphone ?» vous aidera à réaliser la numérisation.
Vous pouvez le retrouver à l'adresse suivante : <https://sup-fc.univ-fcomte.fr/ctu-faq-r>, rubrique divers de notre foire aux questions.